



Rubrique: Inscriptions au registre du commerce

Sous-rubrique: Mutation

Date de publication: SHAB - 12.09.2019

Numéro de publication: HR02-1004715029

Canton: VD

Entité de publication:

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Mutation MAXIRIS SA, Lausanne

MAXIRIS SA

Avenue de la Gare 4

1003 Lausanne

MAXIRIS SA, à Lausanne, CHE-100.171.429 (FOSC du 25.01.2016, p. 0/2617389). Fusion: reprise des actifs et passifs de Halle de Crissier Sàrl, à Crissier (CHE-326.471.006), selon contrat de fusion du 25 juin 2019 et bilan au 1er janvier 2019, présentant des actifs de CHF 4'200'493, des passifs envers les tiers de CHF 4'054'593, soit un actif net de CHF 145'900. La société reprenante détenant l'ensemble des parts sociales de la société transférante, la fusion ne donne pas lieu à une augmentation du capital, ni à une attribution d'actions. Fusion: reprise des actifs et passifs de Rouge TV SA, à Lausanne (CHE-114.068.341), selon contrat de fusion du 25 juin 2019 et bilan au 1er janvier 2019, présentant des actifs de CHF 598'958.37, des passifs envers les tiers de CHF 6'653'356.56, soit un excédent de passifs de CHF 6'054'398.19. La société reprenante détenant l'ensemble des actions de la société transférante, la fusion ne donne pas lieu à une augmentation du capital, ni à une attribution d'actions. Conformément à l'attestation d'un expert-réviser agréé, des créances d'un montant au moins équivalent au découvert et au surendettement de la société transférante ont été postposées. Fusion: reprise des actifs et passifs de FREEVOX SA, à Lausanne (CHE-227.124.162), selon contrat de fusion du 25 juin 2019 et bilan au 1er janvier 2019, présentant des actifs de CHF 1'319'037, des passifs envers les tiers de CHF 1'290'492, soit un actif net de CHF 28'545. La société reprenante détenant l'ensemble des actions de la société transférante, la fusion ne donne pas lieu à une augmentation du capital, ni à une attribution d'actions. Conformément à l'attestation d'un expert-réviser agréé, des créances d'un montant au moins équivalent au découvert de la société transférante ont été postposées.

Registre journalier no 16211 du 09.09.2019

Précédente publication dans la FOSC: no 16, Date: 25.01.2016

Point de contact: Registre du commerce du Canton de Vaud